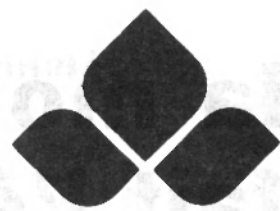


royaliste



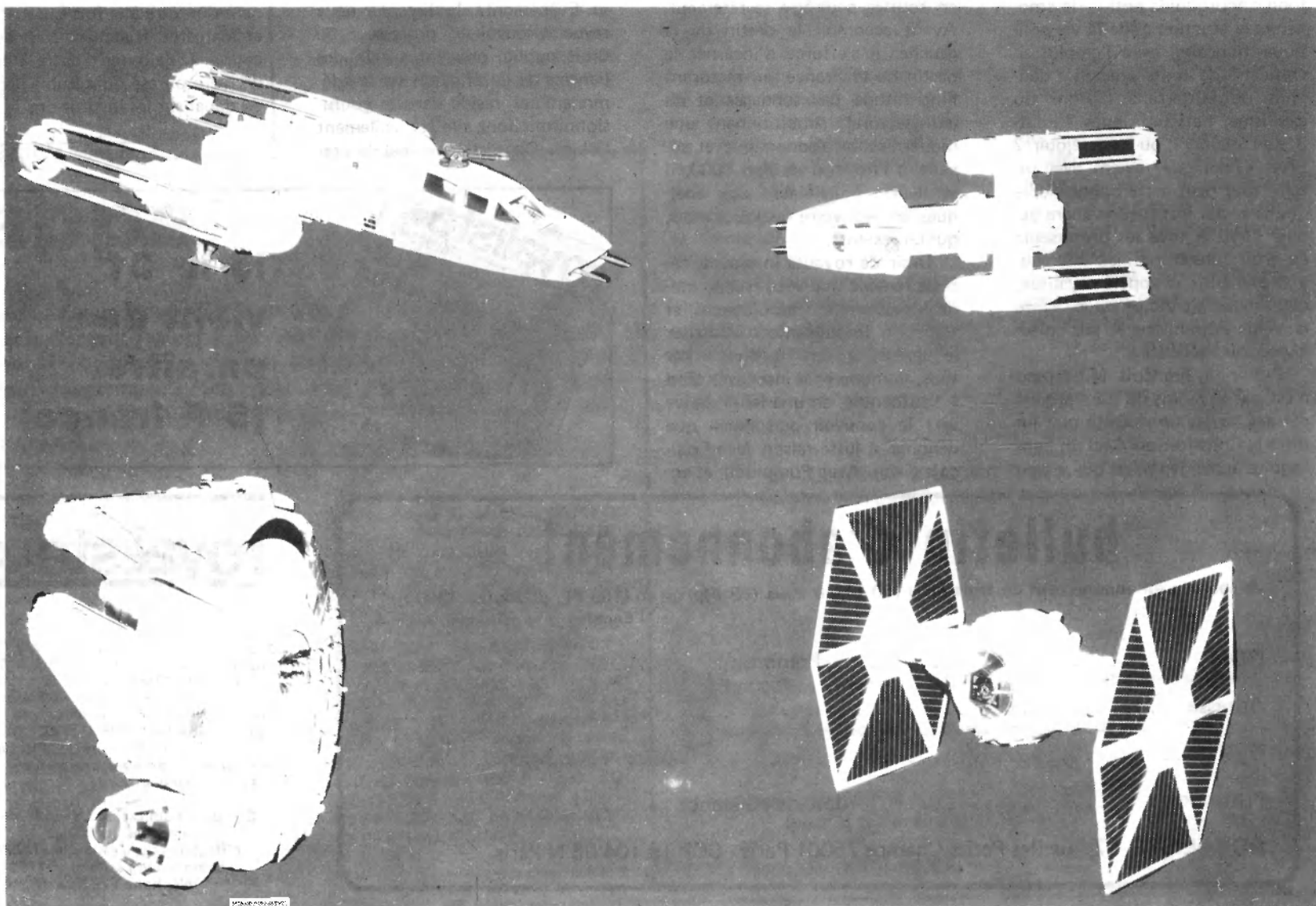
BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

la france et la guerre des étoiles

(entretien avec le général gallois)

M 2242 - 418 - 9 F BI-MENSUEL, DU 9 AU 22 JANVIER 1985 - 15^{ème} année - N° 418 - 9 F



la monarchie fait l'événement

Depuis de Gaulle, chaque président est soupçonné de pratiquer la monarchie et d'aspirer à la royauté. Au-delà de la caricature, se pose une vraie question, qu'a abordée «L'Événement du Jeudi».

En novembre déjà, à l'occasion du remplacement d'Indira Gandhi par son fils, «L'Événement du Jeudi» s'interrogeait sur «le retour du pouvoir héréditaire» que l'on constate au Liban comme en Roumanie, aux Etats-Unis avec la famille Kennedy aussi bien qu'en France avec des institutions «quasi monarchiques». L'expression est de Georges Marchais, dont le parti vient de lancer une grande campagne contre «la monarchie absolue», le but essentiel étant de viser le monarque, François Mitterrand. Au-delà de l'opération politicienne et des réactions épidermiques, «L'Événement» aborde la question de fond : pourquoi la notion de «monarchie» structure-t-elle la vie politique française, avec l'emploi significatif de mots anciens : dauphin de Mitterrand, barons du gaullisme, fiefs politiques ? Faut-il s'en plaindre ou s'en réjouir ? Bref, «voici que revient avec un éclat tout neuf cette bonne vieille question des institutions chère depuis 1958 à tous les professeurs de droit constitutionnel. «Ce rhumatisme antique appelé royauté», que brocardait Victor Hugo, hante la Vème République et fait boîter le pouvoir socialiste.»

Boîter ? François Mitterrand n'est pas le moins du monde gêné par les habits de majesté que lui offre la Constitution. Seul un lumbago d'après tennis a pu, a-t-on

dit, l'astreindre un moment à une légère paralysie. Mais la pratique des institutions, sûrement pas ! Au contraire elle lui redonne santé, aplomb et audace. Mitterrand n'est jamais aussi bon que lorsqu'il s'imprègne de sa fonction de monarque. Konrad Muller, photographe berlinois qui suivit le président, a beau jeu d'affirmer : «Mitterrand est un roi socialiste». Dès son accession à la tête du Parti socialiste, il existait en François Mitterrand un désir de royauté et d'histoire, que la Constitution lui permettra d'exprimer sans jamais pouvoir le réaliser complètement. Car Mitterrand n'est roi que le temps d'une métaphore, le sait et en souffre peut-être secrètement. Ayant accompli le destin de la gauche, il s'efforce d'incarner le destin de la France, en mesurant l'ingratitude des sondages et du jeu électoral. Ambitionnant une modernisation économique et sociale à l'horizon de l'an 2000, il se heurte cruellement aux quelques années, voire quelques mois, qui lui restent.

Désir de royauté inassouvi, nécessairement mal vécu, sur le mode frustration, refoulement et transfert. Impuissante à maîtriser le temps, à être reconnue par tous, la monarchie inachevée tend à l'autocratie, en une lente dérive vers le «pouvoir personnel» que dénonce à juste raison Jean-François Kahn. Avec Pompidou et en-



core plus sous Giscard, le «domaine réservé», que s'attribuait de Gaulle, ne cessa de s'élargir. Le chef de l'Etat est désormais amené à trancher sur tout, décider d'un rien, s'occuper des stratégies mondiales, se préoccuper d'une élection locale, tremper dans la gestion quotidienne, prévoir à la hauteur du siècle prochain. Cette concentration des pouvoirs et des initiatives, nuit au bon fonctionnement de notre «démonarchie» (selon l'expression d'Olivier Duhamel), association souple de monarchie et de démocratie qu'est la Constitution française. Dans «L'Événement», le directeur de la revue «Pouvoirs», professeur de droit public, prévient : «Un des dangers de la réflexion sur la «démonarchie» réside dans le confusionnisme dont elle est facilement l'objet. On distingue mal la per-

sonnalisation ancestrale du pouvoir, les déplacements nouveaux du jeu politique opérés par le passage de l'hémicycle au petit écran et la légitimité unique provoquée par l'élection directe du chef». Ne pas assimiler non plus monarchie et autocratie, confusion que n'évite pas J.-F. Kahn, au risque de jeter le bébé avec l'eau du bain, les institutions avec leur interprétation césarienne. Quoique le directeur de «L'Événement», en proposant le scrutin proportionnel, conteste plus le mode électoral que la Constitution elle-même.

Là où la pensée de Jean-François Kahn devient incertaine (il regrette implicitement la IIe et la IVe République, mais ne refuse pas explicitement les institutions gaulliennes), Olivier Duhamel tranche vivement : «Maintenant que le parlementarisme est plus qu'enterré, il faut reprendre la réflexion sur l'organisation de la démocratie, y compris au sommet de l'Etat». En s'interrogeant sur les «vices» de l'élection du président au suffrage universel : «L'alternance est possible par d'autres voies, comme l'anglaise qui ne consacre pas directement le chef. Le problème français vient de ce que n'avons plus de roi. Le président doit être à la fois Elisabeth II et Margaret Thatcher. C'est beaucoup». Qu'ajouter d'autre à cette dernière phrase qui résume l'enjeu du débat sur les institutions ?

Emmanuel MOUSSET



le n° 31 vient de paraître. (5 F franco)

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (50 F), 6 mois (95 F), un an (165 F), de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

Sommaire : 2 : la monarchie fait l'événement - 3 : le malentendu sur la flexibilité - 4 : Israël/OLP - 5 : sauver l'Éthiopie - 6-7 : Guerre des étoiles - 8 : au-delà de la république - la peinture marocaine - 9 : 1789, l'assaut contre le christianisme - 10 : l'idéal du prince - architecture sacrée - 12 : la France en question.

Dir. de la publication : Yvan Aumont
imprimé en France
diffusion dans les kiosques NMPP
commission paritaire : 51700
téléphone : 297.42.57

UN HOMME AVERTI
EN VAUT DEUX

Le mercredi 19 décembre, toute la 2ème page du «Figaro» est réservée à une attaque haineuse et hystérique de Christine Clerc contre le Chef de l'Etat «De l'état de grâce à l'état de disgrâce». Ce dernier état surtout fondé sur les sondages.

«C'était en juin 1981. Un des fidèles de Mitterrand - aujourd'hui ministre - me confiait ainsi son inquiétude devant les excès de «l'état de grâce». Quelques jours plus tôt, le bondissant publicitaire Jacques Seguela (inventeur de «la force tranquille») avait apporté au nouvel hôte de l'Elysée son premier sondage de popularité. «75%, monsieur le Président ! Même de Gaulle n'a jamais atteint ce sommet !». Seguela s'en étonnait de bonheur. Mais François Mitterrand s'assombrissait et Seguela se souvient qu'il lui dit : «C'est beaucoup trop. Je vaudrais 52 %, pas davantage. S'ils attendent trop de moi, les Français m'en voudront».

L'étonnant pressentiment ! Comme si déjà, l'heureux premier président socialiste de la Vème République savait que son septennat s'achèverait sous les huées !

Pressentiment ? Non, chère Madame : clairvoyance. Et vous en donnez vous-même sans vous en douter deux autres preuves.

Sur l'«implantation» du socialisme dans l'opinion publique :

«(...) Bien qu'il ait toujours répété aux habitués des petits déjeuners du mardi à l'Elysée comme Lionel Jospin que la gauche retomberait à son cours normal, situé entre 48 % et 52 % des suffrages (...)»

C'est donc un homme sans illusions.

Ceci encore où je salue les «leçons» de l'Action Française des grands jours :

«A Jacques Delors qui réclame «une pause dans les réformes», il fait répliquer par Pierre Mauroy qu'il n'en est pas question. Et, lorsque, à la veille de Noël 1981, un visiteur l'interroge sur la nécessaire réconciliation des Français, il a cette réplique hautaine : «Croyez-vous que Richelieu ait réconcilié les Français ? Et de Gaulle ? Oubliez-vous combien il a été détesté ? Encore plus détesté que moi, ajoute-t-il avec une pointe d'envie. Ce n'est qu'aujourd'hui, dix ans après sa mort, qu'il réconcilie les Français».

Mais j'en viens à la stupéfiante conclusion de ce pamphlet :

«(...) Et si, faute d'avoir réussi à marquer l'histoire comme l'homme du 18 juin, Mitterrand n'aspirait plus, secrètement, qu'à réussir une sortie «historique» (une démission surprise en 1986, par exemple) pour laisser du moins dans les mémoires une image aussi forte que celle de l'homme à l'ample manteau sombre balayé par le vent de la lande irlandaise ? Hélas ! Même cette ultime image-là, certains de ses amis commencent à douter que Mitterrand puisse la rendre crédible.»

S'ils doutent, c'est qu'ils ne conçoivent pas la seule «sortie» authentiquement gaulliste et gaulienne que pourrait envisager le Président.

...Et quel bon tour à ses ennemis !!!

Amédée d'YVIGNAC

le malentendu sur la «flexibilité»

La flexibilité du travail à la sauce patronale, c'est non Il aura quand même fallu plusieurs mois pour que ce psychodrame s'achève.

«Echec cuisant» (1), «Faux pas social» (2), «Consensus interruptus» (3), la presse est presque unanime et nous pourrions nous-mêmes ajouter à ce concert; malheureusement il est fort probable que rien ne soit fini. En effet, ce à quoi nous avons assisté, c'est à une mise en condition de l'opinion publique car, même avec les fêtes de fin d'année, il y avait trop de sucre dans les déclarations de uns et des autres pour que l'affaire s'arrête là. D'ailleurs personne, mise à part la CGT, n'a jamais parlé de se quitter.

UN PROTOCOLE D'EPICIERS

De quoi s'agissait-il ? Officiellement d'assouplir certains aspects de la législation du travail issue en grande partie des lois dites «Auroux». Etaient visés trois aspects : 1/ les règles relatives au licenciement économique jugées trop lourdes; 2/ les règles relatives aux calculs des seuils d'effectifs lesquels conditionnent l'existence des institutions représentatives du personnel (délégués du personnel, comité d'entreprise...) et le paiement de certaines charges (construction, transport...); 3/ les règles fixant les conditions de recours au travail intérimaire ou temporaire. La contrepartie offerte par le patronat était un droit de regard des syndicats sur les mutations technologiques avec possibilité de les négocier. Le tout sur fond de chômage et de nouvelle pauvreté (4).

Quant à nos 2,3 millions de chômeurs, on cherche en vain ce qu'ils retireront d'un tel accord. Le premier alinéa du préambule est à cet égard suffisamment symptomatique dans sa rédaction pour qu'on s'y arrête : «En concluant le présent protocole, les parties signataires manifestent leur

volonté commune de contribuer à la sauvegarde de l'emploi qui, face à la progression du chômage, est un de leurs objectifs prioritaires». Autrement dit : sauver ce qui existe, tant pis pour ce qui n'existe plus. Notons aussi que le chômage est présenté comme quelque chose qui vient détruire l'emploi et qui est donc indépendant de la volonté.

Le patronat d'ailleurs ne dit pas autre chose. Le malentendu provient de ce qu'il a laissé tomber que les assouplissements réclamés permettraient de créer à terme 470.000 emplois. Chiffre tout à fait exagéré qui a fait croire que le chômage allait être soulagé d'autant. Or là un amalgame entretenu par le patronat pour faire passer les syndicats pour des monstres s'ils ne signaient pas. Il s'agit là d'un chantage pour faire modifier les textes législatifs, votés au nom du peuple français, par un accord contractuel. Si sur le fond du problème (les assouplissements) le patronat n'a pas entièrement tort, tout d'abord le procédé du chantage et de la pression sur les pouvoirs publics n'est pas acceptable, enfin les 470.000 emplois, contenu du marchandage, ne peuvent plus être affichés comme «un objectif prioritaire».

Le pire pour nos chômeurs, c'est que les syndicats participent aussi à cette opération. Sur l'air de la défense des salariés, ils auraient presque signé, n'osant pas trop imaginer l'après 1986 où d'autres lois pourraient leur ravir leurs avantages acquis. Il vaut mieux donc perdre un peu en contractualisant certains avantages que la loi ne pourra plus remettre en cause plutôt que de mettre en péril le fond de commerce tout entier. Car les avantages des nouvelles lois ont surtout été syndicaux.

Du moment que l'encadrement n'était ni mis en cause, ni mis à contribution, la CGC avait signé, ne comprenant désespérément rien aux manœuvres des vieux routiers du CNPF, de la CFDT et de FO. La CGT elle, ne veut rien signer pour faire la pige au CNPF, à la CFDT et au gouvernement, et pour essayer de retenir un électeur qui s'affaiblit et qui a sérieusement étrillé le PC aux dernières élections.

La CFTC, après réflexion, n'a pas signé, empêtrée qu'elle est dans un certain nombre de contradictions entre son militantisme syndical et son inspiration chrétienne (travail le dimanche, travail des femmes).

La CFDT et FO auraient signé si leur «base» ne les avait retenues. Quelle aubaine que la démocratie ! En réalité, elles ne désiraient pas signer tout de suite ce qui aurait été suspect. De plus les déclarations de la CFDT sur l'«avancée significative» des lois Auroux n'étaient pas encore assez sèches pour qu'elle puisse les amender sans dommage. On a sa pudeur.

Quant au gouvernement, troisième partie dans cette affaire et qu'on oublie trop souvent, il est trop heureux de se décharger du problème. Car admettre que les lois Auroux, cette nouvelle théologie sociale, doivent au bout de deux ou trois ans être retouchées, il ne faut pas y songer. Tandis que si les partenaires sociaux, sans attenter à l'édifice, introduisaient une demande pour obtenir quelques retouches... pour améliorer l'emploi. Il est évident qu'une baisse du chômage pour les élections de 1986 aurait un impact certain.

Le dernier acte reste à jouer, du moins peut-on le penser. Attendons donc la fin tout en sachant qu'aucune vraie question ne sera abordée.

H. SAINT-VALLIER

(1) Christine Delavennat dans «L'Express», 28.12.84.

(2) Jean Boissonnat dans «La Croix» 28.12.84.

(3) Titre de «Libération», 21.12.84.

(4) Pour les lecteurs intéressés par le management social, voilà un thème industriel tout à fait exceptionnel qui a été savamment orchestré par les moyens de communications, avec au besoin des grandes chaînes de solidarité organisées par des journalistes larmoyants. C'est, à mon avis, un des plus beaux exemples d'anesthésie sociale. Songeons que même le combat mené par ce saint homme qu'est l'abbé Pierre, a été «vampirisé» au profit du messianisme industriel new-look...

israël/o.l.p. ne plus attendre pour dialoguer

Le meurtre de l'ancien maire palestinien d'Hébron, expulsé d'Israël en 1980, montre une fois de plus que le temps du dialogue ne peut plus attendre.

Issu d'un puissant clan traditionnel, Fahd Kawasmeh, ingénieur agricole, fut maire d'Hébron de 1976 à 1980. Membre du «Comité d'Orientation Nationale» qui s'activait en Cisjordanie pour faire reconnaître l'autorité légitime des maires dans les territoires occupés. F. Kawasmeh fut banni de son pays par les autorités israéliennes en représaille d'un attentat perpétré par un commando arabe contre des étudiants juifs.

F. Kawasmeh était pourtant un notable modéré, qui n'avait jamais hésité à entretenir des relations étroites avec les autorités israéliennes. Durant son exil il devint naturellement un fonctionnaire de l'Organisation de Libération de la Palestine. Il avait été

nommé récemment membre du comité exécutif de l'OLP et tout semblait le prédestiner à un rôle de médiation, entre les Palestiniens de l'intérieur et ceux de l'extérieur, entre l'OLP et l'Etat d'Israël enfin après l'appel lancé par le roi Hussein de Jordanie lors du dernier conseil national palestinien qui avait pu se tenir à Amman malgré les manœuvres syriennes.

Ce sont d'ailleurs les syriens qui sont soupçonnés par tout le monde, (dirigeants palestiniens, journaux israéliens et occidentaux) d'être à l'origine du meurtre de l'ancien maire d'Hébron. En supprimant tour à tour toutes les personnes susceptibles de jouer un rôle de modérateurs parmi les résistants palestiniens,



la Syrie qui s'estime seule mandataire pour défendre les intérêts arabes dans la région, cherche à créer une situation irrémédiable où aucune négociation ne serait possible sans elle.

Face à la détermination syrienne appuyée sur un terrorisme terriblement efficace, Israël fait preuve d'une raideur également terrible, comptant en quelque sorte sur la Syrie pour régler son problème palestinien.

Ce calcul machiavélique ne peut être accepté par la France, et F. Mitterrand qui ne veut pas

recevoir les dirigeants palestiniens parce que ceux-ci n'ont pas fait d'avancée significative en direction d'Israël, doit lui aussi se demander qui il pourra encore recevoir bientôt.

N'appartient-il pas à la France de contrer le terrorisme syrien, comme la raideur israélienne, en faisant un pas en avant supplémentaire en direction des Palestiniens? La mort de F. Kawasmeh montre en tout cas que trop attendre n'est pas la meilleure solution.

Sylvie FERNOY

vietnam

A l'heure où nous mettons sous presse nous ne savons pas encore si les interventions répétées du gouvernement français en faveur des condamnés du procès de Saïgon - parmi lesquels 2 Français - ont pu aboutir à éviter à ces résistants

de la liberté la peine de mort décidée par un «tribunal» des autorités vietnamiennes.

La répression au Vietnam est terrible depuis de nombreuses années, et il faut saluer le courage de quelques isolés qui osent braver la dictature au risque de leur vie. Constatons qu'en voulant faire un «procès», les communistes ont fait une erreur qui leur est habituelle. Une erreur du moins à condition que l'opinion interna-

tionale se mobilise. Cela ne libèrera pas le Vietnam, mais ce pays de plus en plus faible économiquement, aux prises avec des difficultés militaires et en butte à la pression chinoise est peut-être encore sensible à quelque menace occidentale, aussi faible soit-elle. Profitons-en, si nous pouvons ainsi sauver quelques vies humaines.

S.F.

**organisez
des
ventes militantes
de
«royaliste» !**

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le

mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

Dialogue dissident



Cité N°9 Septembre - Octobre - Novembre 1984 111

**notre
revue :**

64 pages

15 F (franco)

sauver l'éthiopie

L'enjeu de la terrible famine de l'Éthiopie c'est l'identité d'une population chrétienne isolée du reste du monde depuis la conquête islamique, réfugiée dans des régions inaccessibles de hautes montagnes et de gorges encaissées.

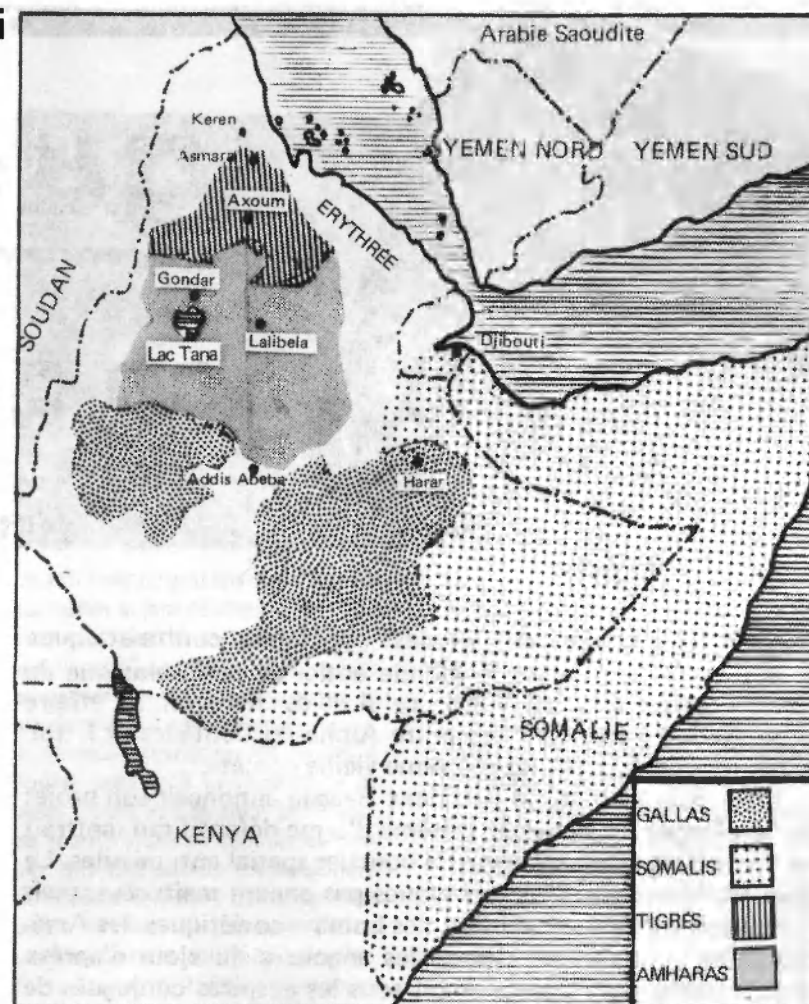
Pourquoi la famine a-t-elle pris là de si effroyables proportions ? A cause de la densité exceptionnelle du peuplement : 250 habitants au km². Or pourquoi cette densité si non pour des raisons historiques, parce qu'un groupe spécifique n'a pu survivre et conserver son identité qu'en se concentrant, miraculeusement sauvé de la guerre sainte des musulmans du Harar à l'Est (XVIe), des invasions païennes Galla (Oromo) du Sud (XVIIIe), de l'incendie mahdiste de l'Ouest (XIXe) ? Contrairement au Sahel où elle touche des peuples de pasteurs nomades à faible densité, en Éthiopie la famine remet en cause une civilisation rurale, sédentaire, multiséculaire.

Le centre de cette famine coïncide avec le triangle historique de la chrétienté du Tigré, dont les sommets sont Axoum, capitale du royaume de Saba depuis le Xe siècle avant Jésus-Christ, qui contrôlait les deux rives de la mer Rouge jusqu'au VIIIe siècle après J.-C., dont le roi s'était converti en 335, Lalibela, capitale du « saint Louis tigréen » qui la bâtit au début du XIIIe siècle pour racheter la chute de Jérusalem et d'Edesse, Gondar, capitale de 1632 au milieu du XIXe, près du lac Tana, réservoir du Nil bleu (1). Ce n'est qu'après la mort de Johannès IV, ras du Tigré, vainqueur des Mahdistes, en 1889, qu'avec Ménélik II, le centre de gravité passera au sud, au Choa, à Addis-Abeba. La langue amharique se substituera au tigrinya (2), et la superficie de l'Abyssinie historique sera doublée. Aujourd'hui, les musulmans dépassent en nombre les chrétiens, l'évolution ressemblant à celle du Liban où les chrétiens s'étaient également réfugiés dans les montagnes.

Ceci étant, la rébellion érythréenne n'apporte pas de réponse à ce problème. S'agit-il de sauver l'Erythrée ou de sauver l'Éthiopie ? L'Erythrée est une construction

artificielle née fin XIXe de la colonisation italienne qui, encouragée par l'Angleterre à cause de Suez, a pris la place des Turcs et des Egyptiens, lesquels venaient pourtant d'être repoussés par Johannès IV. Elle se compose d'une partie nord, de langue couchitique, peuplée de musulmans dans le prolongement de la côte soudanaise, du désert Afar au sud, et au centre (Asmara, Keren) qui regroupe la moitié de la population, d'une partie du Tigré, à 60% chrétien. Les trois quarts de ceux qui parlent le tigrinya vivent hors d'Erythrée dans les provinces dites du Tigré, du Wollo et du Begemder; ces Tigréens ne forment eux-mêmes qu'une partie de l'Abyssinie historique, l'autre étant constituée par les Amharas du Godjam et du Choa. Ce n'est pas un service à rendre à ceux-ci que de ne réclamer que la seule partie nord du Tigré qui se trouve accidentellement en Erythrée où ils seraient inéluctablement dominés par les musulmans utilisant déjà l'arabe (l'intérêt des Etats arabes étant de faire de la mer Rouge un lac arabe). Hier soutenue par les pays de l'Est, aujourd'hui par l'Occident, la résistance érythréenne vaille dans l'intérêt de la France dont la présence dans la région, auprès du Négus et à Djibouti, avait précisément permis de contrebalancer les ambitions des grandes puissances comme de l'Islam, sans oublier le rôle joué par les missionnaires français depuis le milieu du XIXe spécialement au sud Galla (évangélisé par les capucins du Mgr Jarousseau) ? Sait-on que l'un des trois évêques catholiques (latins) du pays, celui de Harar (des Galla), est aujourd'hui encore un Français ?

La famine disloque ce bastion, brise les structures traditionnelles; des mouvements massifs de population se produisent; le gouvernement central se propose quant à lui de réaliser d'autorité un transfert d'au moins 500.000 person-



nes dans l'immédiat du nord vers les provinces du sud-ouest (Wollega, Illubador, Kaffa) proches du sud-Soudan, à l'opposé de leur propre civilisation. Ce n'est pas seulement la malaria qui est redoutée dans les basses-terres mais la dépersonnalisation. Modes d'alimentation (tef contre sorgho), d'habitat (pierre contre terre, village contre hameau), de culture (araire moyen-orientale contre houe africaine) ethnique et langue (sémitique contre couchitique), religion (chrétiens contre animistes), tout les oppose. Certes, ce fut un processus constant au cours de l'Histoire que ce glissement progressif vers le sud, mais plutôt qu'une sémitisation du sud n'est-ce pas à une revanche du sud sur le nord à laquelle on est en train d'assister ? La famine de 1973-1974, dont le nombre des victimes fut de moins du tiers de ce qu'il est aujourd'hui, coûta son trône à un Négus étrangement abandonné de tous. Celle de 1984-85 pourrait avoir l'effet inverse : renforcer le pouvoir de Mengistu. L'assistance internationale doit d'abord viser au développement sur place !

Un communiqué du Parti socialiste sur l'auto-détermination de l'Erythrée a entraîné, à la fin 1981, le rappel de la moitié du personnel de notre ambassade à Addis-Abeba ainsi que la quasi-

totalité de notre coopération fort développée. Aujourd'hui - l'a-t-on assez signalé ? - nous arrivons bons derniers sur la liste des donneurs d'aide alimentaire bilatérale (1.500 T.) et Djibouti ne semble jouer aucun rôle dans l'acheminement de l'aide internationale, ni le port, ni nos forces qui y sont stationnées. Ce sont les journalistes anglais qui ont le plus tôt et le plus complètement diffusé les images de la catastrophe et l'opinion britannique qui a le mieux réagi (un groupe «pop» s'est mobilisé pour un «tube» qui a un succès sans précédent au profit de l'Éthiopie). Et nous ?

La France ne peut pas se permettre d'être absente d'Éthiopie toute soviétisée qu'elle soit. Qu'elle en retrouve au plus vite le chemin et d'abord par le don, public et privé.

Yves LA MARCK

(1) Où se sont maintenus dans un total isolement les juifs «Falacha» estimés à environ 30.000 dont le quart a réussi à gagner Israël, lequel, après de longues controverses, les a admis en 1972 à la loi du retour.

(2) L'amharique est une langue sud-sémitique, mais sur substrat couchitique; le tigrinya, langue du peuple tigréen, est purement sud-sémitique, descendante directe du guez d'Axoum, aujourd'hui langue rituelle de l'église éthiopienne. A ne pas confondre avec la langue tigray, apparentée, parlée au nord de l'Erythrée.



général p. m. gallois

guerre des ét

ce que devrait faire la

entretien avec le général p

Après «La Guerre des Etoiles», L'Empire contre-attaque» et «Le retour du Jedi», le monde entier ne parle plus que du nouveau visage de Dark Vador celui de ce cher Ron... L'affaire ne se déroule cependant pas entre Alpha du Centaure et Belté geuse, mais ici bas sur notre bonne vieille planète.

Il y a plus d'un an, le président Reagan annonçait son projet de développer un nouveau système d'arme défensif qui mettrait les Etats-Unis sous une sorte de bouclier spatial anti-missiles. Le coût est faramineux, les techniques pas encore maîtrisées mais l'intention est ferme : à l'abri des bombes soviétiques les Américains ne connaîtraient jamais les angoisses du «jour d'après» et pourraient vivre paisiblement sous les auspices conjugués de la Bible et du Dollar.

Nous avons voulu aller plus loin avec le général Gallois sur des questions qui concernent directement notre sécurité et notre indépendance. Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles ce projet est apparu et les difficultés scientifiques qu'il rencontre le général Gallois a bien voulu expliquer aux lecteurs de «Royaliste» ses propositions pour une défense nationale tenant compte de ces nouvelles réalités.

● **Royaliste** : Alors que les deux Super-Grands semblent s'acheminer vers une reprise des négociations de désarmement concernant notamment la militarisation de l'espace, pourriez-vous faire le point sur les projets de «Guerre des Etoiles» ?

P.-M. Gallois : Plusieurs raisons motivaient le président Ronald Reagan lorsqu'il a prononcé son discours, en 1983, sur une initiative stratégique d'utilisation de l'espace. Tout d'abord les présidents successifs ayant laissé somnoler l'appareil militaire américain, M. Reagan a trouvé une situation très difficile avec un système militaire vieillissant. Lorsqu'il a voulu le ramener au même niveau que celui des Soviétiques, il a dû constater que l'opinion publique et le Congrès étaient réticents face à l'immensité des dépenses. Cela a déclenché des protestations de toutes natures et a conforté le mouvement pacifiste, y compris l'Eglise catholique. J'ai

donc le sentiment que Ronald Reagan et ses conseillers ont cru pouvoir dépasser ces obstacles en plaçant le problème de la défense dans un autre monde, celui de l'espace. En effet la militarisation de l'espace offre plusieurs avantages : désamorcer la querelle nucléaire car les techniques correspondantes



ne sont pas fondamentalement nucléaires; désamorcer les obstacles moraux en expliquant qu'il n'est plus question de se venger en détruisant l'habitat de l'ennemi mais de se couvrir contre ses agressions; ce projet fournissait un de ces idéaux technologiques dont vivent les Américains (cf. le programme Appolo); enfin par le biais des retombées économiques et industrielles, l'Amérique se retrouverait au premier plan mondial en ce qui concerne les techniques de pointe.

Par ailleurs les Soviétiques travaillaient sur ces questions et les Américains ne pouvaient leur en laisser le monopole. Les responsables de Washington craignaient en effet de découvrir tout d'un coup un nouveau retard dans le domaine spatial après celui des armes stratégiques.

C'est donc la conjugaison de toutes ces idées qui a conduit Reagan à faire cette annonce.

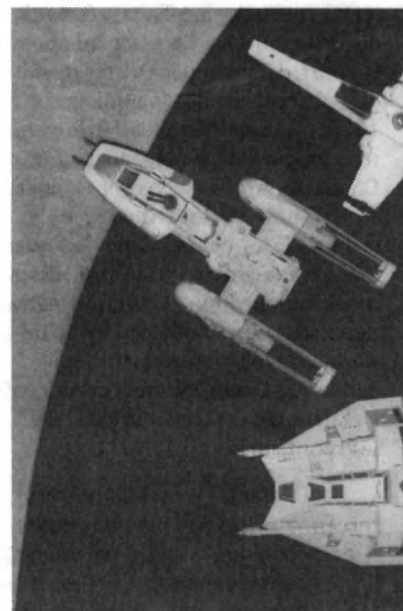
● **Royaliste** : Quelle qu'en soit l'opportunité politique, cette annonce n'était-elle pas technologiquement prématurée ?

P.-M. Gallois : Certainement, car elle a fait naître à la fois des espoirs chez les uns et des inquiétudes chez les autres d'une manière tout à fait prématurée. D'abord la communauté scientifique estime à peu près unanimement que, compte-tenu du potentiel de destruction d'une seule ogive nucléaire et du fait qu'aucun système défensif ne sera étanche à 100%, il faudra conserver les systèmes offensifs précédents dans une perspective de dissuasion, conjointement aux nouvelles armes défensives. On maintiendra donc la dissuasion, mais sous une forme nouvelle, c'est-à-dire qu'au lieu d'être assuré de pouvoir détruire sans difficultés le pays adverse le célèbre MAD (Mutual Assured Destruction), on en viendrait à être assuré de pouvoir lui

infliger avec des difficultés une certaine quantité de mal insupportable. Autrement dit, les armes de représailles auraient tendance à se multiplier pour saturer les systèmes défensifs. Une autre conséquence est qu'on ne peut pas protéger une population dans sa totalité mais seulement quelques points fixes de faible surfaces, comme des installations militaires. Par conséquent il faudra bien jouer de la dissuasion pour protéger le pays dans son ensemble. Enfin, ces projets sont lointains : ils font appel à des techniques qui sont au niveau des laboratoires ou des premières expérimentations.

● **Royaliste** : Quelles sont justement ces nouvelles techniques ?

P.-M. Gallois : Elles exigent soit des amplifications colossales d'énergie, soit des diminutions de dimension également extraordinaires pour pouvoir passer de leur état terrestre à un état opérationnel dans l'espace. Enfin compte tenu des différents procédés envisagés on voit mal comment ces systèmes pourraient être efficaces

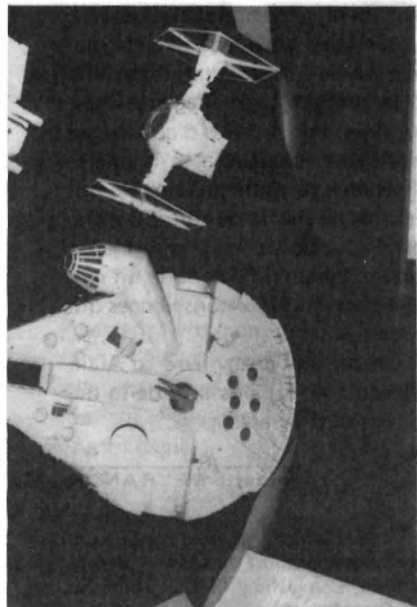


oiles

france

-m. gallois

dans l'atmosphère. Certaines techniques utilisent le laser qui est troublé par l'air, l'humidité, la poussière... On envisage aussi l'utilisation de faisceaux de particules mais il est très difficile de s'en servir à cause du champ magnétique de la terre qui les fait dévier. Il faudrait des particules neutres, mais on ne sait pas les diriger facilement. Tout cela est donc encore très lointain. Il y a bien un projet Teller qui a pour but d'utiliser l'énergie d'une charge nucléaire d'environ 10 kilotonnes et qui serait canalisée dans une direction déterminée pour frapper les missiles au départ. Mais cela exigerait probablement autant d'explosions nucléaires dans l'espace qu'il y aurait de missiles à détruire... Et cela uniquement pour un premier niveau de destruction. Si, comme on le dit, pour obtenir un filtrage suffisant, il faut superposer 2, 3 ou 4 couches défensives, cela reviendrait à un dispositif tout à fait difficile à imaginer et non sans inconvénients graves. Pour résumer, je dirais qu'il me semble possible que les Américains réussissent à ajouter à leur



système offensif un bouclier défensif complémentaire. Et que cela n'interviendra probablement pas avant une vingtaine d'années.

● **Royaliste :** Quelles conséquences géostratégiques pourraient avoir l'apparition de tels systèmes défensifs, compte tenu de leur caractéristiques techniques ?

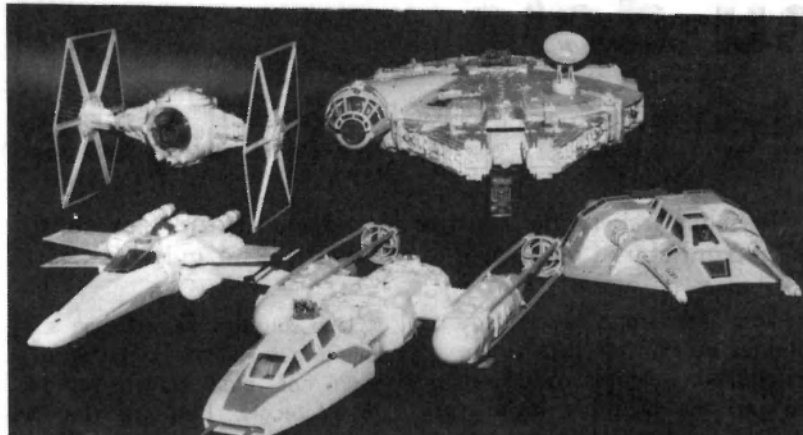
P.-M. Gallois : Ces techniques n'étant pas efficaces dans la basse atmosphère elles ne sont donc pas utilisables contre des armes à relativement courte portée à trajectoire tendue c'est-à-dire ne passant pas dans la haute atmosphère. Cela veut dire que l'on peut envisager dans vingt-cinq ans par exemple, un moment où Américains et Russes auront effectivement dressé une parade autour de leur Empire territorial. Ce qui reviendra à ce que j'ai appelé par ailleurs Fortress America et Contre Fortress Sovietica. En revanche, les pays qui seront à la périphérie demeureront sans protection, puisqu'ils seront justiciables d'armes évoluant à basse altitude. En effet les engins soviétiques qui peuvent aller détruire New-York ou Chicago passent au-dessus de l'Arctique avec une apogée de plus de 12.000 km, alors que les engins qui menacent de nous démolir chez nous, en Europe, en particulier nos forces armées, ont des trajectoires de quelques centaines de kilomètres, avec des apogées par rapport au sol relativement faibles, de l'ordre de quelques dizaines de kilomètres. Le problème de la défense de l'Europe occidentale, placée à la périphérie de l'Union Soviétique se trouve ainsi posé d'une manière tout à fait différente puisque les éventuels systèmes défensifs américains sont dans ce cas totalement inopérants.

● **Royaliste :** Face à cette situation, qui semble condamner la possibilité même d'une défense atlantique, quel peut être le jeu de la France ? Quelle politique militaire nationale doit-on promouvoir ?

P.-M. Gallois : Tout d'abord, j'ai été très frappé cet automne lors de la discussion du budget de la Défense 1985, de ce qu'on y a plus parlé des armes du passé, les canons ou les hélicoptères, que des technologies de pointe pour faire face à cette situation nouvelle.

Pour un pays comme la France, on peut envisager d'agir dans trois directions :

— Il faut augmenter dès maintenant le nombre d'oviges lançables simultanément que nous possédons, de manière à spéculer sur



un effet de saturation des défenses nouvelles si jamais elles viennent à exister. Il faut également réfléchir aux améliorations qualitatives avec les ogives manœuvrantes et les aides à la pénétration.

— Il faut multiplier les armes à courte portée, à faible énergie de destruction et à grande précision de manière à être capable de mener des campagnes d'engagement de théâtre terrestre détruisant des objectifs fixes et paralysant ainsi un mouvement militaire terrestre. Concrètement il faut développer des projectiles de 1 à 2 kilotonnes et des vecteurs (beaucoup plus précis que les missiles Hadès), qui auraient des écarts probables d'une trentaine de mètres. Ils pourraient être utilisés indifféremment avec des charges nucléaires et, pour d'autres objectifs, avec des charges classiques. Car aujourd'hui la précision fait la jonction entre la gamme basse nucléaire et la gamme haute classique.

Ces armes à courte portée auraient pour but de neutraliser la supériorité des forces armées classiques de l'autre camp. Parce que celles-ci ne pourraient pas combattre si leurs points de passages obligés, leurs dépôts, leurs abords, leurs moyens d'investigation fixes étaient détruits. C'est ce que les Américains appellent «Interdiction Campaign» et que le général Rogers vient de réactualiser avec sa proposition de Deep Strike System. Une «nouveau» aussi vieille que la guerre moderne et qui permet surtout aux Américains d'opérer leur désengagement nucléaire en Europe.

● **Royaliste :** Existe-t-il actuellement en France des projets de ce type ?

P.-M. Gallois : Non. D'autant que pour que ces armes précises soient efficaces il faudrait que nous ayons une bonne cartographie. Et pour avoir une bonne cartographie, il faut avoir des satellites. Nous avons bien un pro-

gramme allant dans ce sens, mais le gouvernement l'a arrêté : c'était le projet SAMRO. Notre cartographie, faite grâce à des procédés géodésiques n'est pas très précise. Les Soviétiques et les Américains ont refait la leur depuis l'espace et il semble peu probable qu'ils nous fournissent le résultat de leurs travaux. Il y a donc des préalables incontournables.

● **Royaliste :** Et votre troisième proposition ?

P.-M. Gallois : Les Français devraient étudier des défenses terminales à l'instar de ce que les Américains font pour leur 4ème niveau défensif, celui le plus proche du sol. Ces défenses terminales pourraient être une combinaison de radars et de moyens classiques comme des batteries de roquettes ou des canons à haute énergie qui donnent de très grandes vitesses aux projectiles.

Ces systèmes d'armes seraient déployés pour protéger des installations critiques dont la destruction compromettrait notre système défensif. Cette défense rapprochée pourrait être assurée par des moyens classiques, simplement grâce à l'énergie cinétique : la vitesse de lancement de l'engin reconstruit un engin tombant très vite, le détruit.

Voici donc les parades que la France peut aujourd'hui envisager face à ce que l'on connaît de ces projets. Cela ne veut certainement pas dire que lorsque les Américains en viendront à la réalisation, dans 5 ou 6 ans, ils n'auront pas changé d'avis. Ils font aujourd'hui l'inventaire des technologies envisageables. Puis les Américains opéreront un choix, certainement suivi par les Soviétiques.

C'est seulement alors que nous pourrions savoir que faire. Mais à condition d'y être prêts.

propos recueillis
par Jean Katona

au-delà de la république

Nos amis italiens du «Partito Monarchico Nazionale» continuent à enrichir et renouveler la pensée royaliste en Italie.

Fabio Torriero, vice-secrétaire politique du PMN et déjà auteur de nombreux ouvrages, récidive en publiant une brochure intitulée «au-delà de la république» dans laquelle il expose avec talent les maux de la société transalpine et les remèdes que les monarchistes proposent. Il s'agit donc d'un ouvrage résolument tourné vers l'action, la réflexion, le combat politique quotidien à tous les niveaux de la société civile. La question institutionnelle y est naturellement développée mais aussi tout les thèmes de civilisation qui touchent les citoyens directement, dans leur vie de tous les jours. «Au-delà de la république» constitue désormais le recueil de base des propositions royalistes pour l'Italie de l'an 2000, mais les monarchistes français pourront y puiser eux-aussi matière à réflexion.

Le livre de Fabio Torriero s'ouvre sur un constat : avec l'effondrement des idéologies et l'échec des systèmes économiques tant capitalistes que marxistes, une nouvelle vision de la politique s'impose : dorénavant, ce sont les grands thèmes de société qui mobilisent. Ce nouvel espace de réflexion devra se traduire en options politiques. C'est là que les royalistes devront être présents, porteurs d'un message concret et non défenseurs du passé ou d'une idéologie.

Une solution de rechange à la société actuelle doit se constituer, pour nos amis italiens, autour de l'écologie, l'Europe (fondée sur une communauté historique et culturelle), la justice sociale et le renouveau économique.

Pour ce qui concerne les institutions proprement dites, l'échec de la république italienne est patent. Les royalistes doivent refuser la réforme constitutionnelle prônée tant à gauche qu'à droite et qui ne ferait que renforcer la partitocratie ou instaurer une dictature de l'Exécutif. Désormais, la question monarchique est actuelle.

Le Roi, ni César ni potiche, pourra seul, de par sa situation au delà des partis, assurer l'unité, restaurer l'autorité de l'Etat en son centre, permettre l'existence d'une société auto-organisée avec des citoyens plus responsables où la justice sera assurée par l'arbitrage du Monarque. Avalisant la politique de la volonté populaire, le Roi interviendrait plus directement en cas de crises ou de menaces contre la Nation. A deux années du 40ème anniversaire de la proclamation de la République, les royalistes italiens, proposent donc un projet de société plus démocratique, plus juste plus humaine.

Antony SPANO



Fabio Torriero



MOHAMED BALLAL

la peinture marocaine

Faire comprendre la peinture, dit Alain Flamand, c'est la faire aimer. Voici donc un livre d'amour.

Avouons le sans détour : nous connaissons mal, ou pas du tout, la peinture contemporaine du Maroc. D'où la nécessité de ce livre qui y introduit, par la présentation des œuvres majeures accompagnée d'une critique intelligente et chaleureuse.

C'est que la peinture marocaine est belle et riche. «Souvent plus riche de promesses que de réalisations», précise l'auteur, qui n'en nie pas pour autant son existence et son importance. Comment la qualifier ? «Il existe une peinture au Maroc, digne d'intérêt, largement héritière de traditions artistiques où alternent fantaisie, rigueur, couleurs. Mais elle est aussi, naturellement, l'héritière d'une peinture occidentale qui a connu, entre la fin du XIXème siècle et la première moitié du XXème de nombreuses révolutions. La peinture au Maroc se trouve dès lors à ce carrefour d'influences, souvent déchirée, presque toujours hésitante, en pleine contradiction parfois - au point qu'en l'état actuel de sa jeune histoire,

il est difficile de parler de «peinture marocaine».

Point d'école, mais déjà une libération à l'égard de l'académisme colonial. Et beaucoup de talent, de passion, de rêve et d'angoisse. En somme une œuvre qui se fait. De l'art naïf (Ben Allal, Fatima Hassan) à l'art brut (Chaibia), de la fantaisie (Miloudi) au tragique (Tallal), de l'abstrait au figuratif, il faut faire le voyage dans la matière et les formes, dans le rythme et la lumière avec Megara. Chef-faz, Hassani et tant d'autres qui expriment, chacun à sa manière, la générosité d'un peuple. Ce qui n'empêche pas la peinture du Maroc d'être universelle. «Au Maroc comme ailleurs, l'Art parle un langage commun aux consciences qui le reçoivent».

Grâce au beau livre d'Alain Flamand, il est possible de le découvrir et d'y participer.

Annette DELRANCK

Alain Flamand -Regard sur la peinture contemporaine au Maroc- préface de Tahr Ben Jellou (S.E.D. Al-Madariss, Casablanca).



par
Gérard
Leclerc

1789, l'assaut contre le christianisme

Le livre d'Alfred Cobban (1) pulvérise, nous l'avons vu, en avant-garde de bien d'autres études, le schéma marxiste explicatif de la Révolution. Ce n'est pas la bourgeoisie d'avant garde célébrée par Marx qui a fait 1789 et sa suite. Si l'on reste sur le terrain des structures économiques, il faut constater que la bourgeoisie terrienne fut la principale bénéficiaire des bouleversements politiques, et que ce fait marqua durablement la structure sociale de la France. Mais le titre de Cobban indiquait une ambition singulière puisqu'il prétendait définir *le sens de la Révolution française*. Or, ce sens était pour lui exclusivement social. L'idéologie lui était étrangère.

Une telle réduction de signification ne peut être consentie sans examen sérieux. Comment négliger le mouvement des idées qui au XVIII^e siècle aboutit à une remise en cause radicale des fondements intellectuels et religieux de la société d'Ancien Régime ? Il est vrai que l'idéologie fonctionne très souvent, surtout à cette période, selon le mode d'auto-justification nécessaire pour légitimer un nouvel ordre. Ce que Tocqueville en particulier appelait la passion de l'égalité a souvent servi de masque à la passion de s'enrichir et de s'approprier le bien d'autrui. Il est une autre passion dont la nature échappe au pur utilitarisme social. Intellectuelle, spirituelle même, elle tourne à la frénésie et à la rage destructrice et meurtrière. Elle habite un Voltaire ou un Diderot et tout le courant dit «philosophique». Elle emplit le siècle entier de sa rumeur : haine des couvents, phobie des jésuites. Un immense roman antichrétien se construit, voué à l'exécration de l'Eglise, dénombrant ses forfaits, ses massacres. Le combat contre l'infâme est proclamé, l'offensive des Lumières est lancée contre les suppôts de l'obscurantisme et de la superstition. La Révolution sonnera le triomphe de l'entreprise contre le parti prêtre.

Nous l'avons presque oublié ! Nous n'y pensions guère. Il faut dire qu'on avait fait le nécessaire pour cela. Et tout d'abord du côté des historiens religieux de la Révolution, acharnés à démontrer que ce mouvement d'«émancipation sociale» n'avait pu être antiévangélique. Les braves gens, dans leur zèle démocrate-chrétien, avaient trop le souci de ne faire nulle peine à la

République pour rappeler des souvenirs vraiment trop pénibles. Ils étaient même tentés de faire de la surenchère, au point de transformer le sinistre Grégoire, grand pape de la contre Eglise fabriquée pour détruire l'Eglise séculaire, en parangon d'orthodoxie, en précurseur de la collégialité et de Vatican II...

Jean Dumont, a décidé de tordre le cou définitivement à ce genre littéraire assez infect. Il sera difficile de faire l'impasse sur son livre, bourré de documents et de références et qui nous impose l'évidence, celle qu'Edmond Burke avait perçue dès les premiers mois de la Révolution. «On a employé le prétexte de l'avantage de l'Etat pour détruire l'Eglise.» La spoliation des biens du clergé n'avait pas trompé cet observateur averti. Il avait compris la dérive dès l'origine, prévoyant que le délire antireligieux dont la France montrait l'exemple produirait «quelque superstition grossière, pernicieuse et dégradante.» L'historiographie officielle a fait souvent silence sur ce protestant né en Irlande d'une mère catholique. Si d'aventure, elle fait allusion à ses «Réflexions sur la Révolution en France», c'est pour réfuter l'auteur parfait réactionnaire, au mépris de la vérité la plus criante.

C'est Burke qui avait ressuscité en Angleterre le parti whig, pour soutenir les droits de la représentation nationale et des sectes protestantes contre l'autoritarisme de la monarchie et de la hiérarchie anglicane. C'est Burke encore qui avait défendu le droit aux libertés des colons anglais d'Amérique, se refusant à une solution de force. S'il y avait au monde un défenseur des droits de l'homme et de ses libertés, c'était bien celui qui avait prévu la tyrannie effrayante et arbitraire qui devait s'abattre sur la France. On ne lui a pas pardonné sa lucidité. Ainsi lorsqu'il observe qu'«il faudra du sang» à cette Révolution pour qu'elle trouve son assiette définitive. Ainsi, lorsqu'il montre qu'on n'aurait pas été en peine de trouver ailleurs l'argent que l'on retirait des biens d'Eglise.

L'intérêt commande cette dépossession dont il faut bien comprendre les conséquences : «Par une inversion bien frappante du sacré, écrit Jean Dumont, la Révolution saisit les biens d'Eglise, qui lui servent à payer instantanément les créances sur l'Etat des financiers de la monarchie comme de la noblesse propriétaire des charges; et dont la vente enrichit massivement ceux qui «font commerce d'argent» et qui organisent pour cela des bandes noires. En revanche les foules des pauvres voient disparaître les institutions par la charité desquelles elles subsistaient ou dont elle recevaient gratuitement l'enseignement, l'éducation, les soins de santé, les secours en cas de sinistre : cures décimatriques, abbayes, couvents, écoles, collèges, dispensaires et même hôpitaux souvent réduits à presque rien après 1791.»

La haine des prêtres précède de beaucoup celle des nobles (beaucoup d'entre eux vivront tranquillement les temps troublés dans leurs châteaux). Elle précède aussi celle du roi. On oublie trop que le XVIII^e siècle philosophique n'est pas libéral dans l'ordre politique; il défend les despotismes éclairés. Les théories de Rousseau sur la souveraineté populaire s'accommodent d'une grande diversité de régimes et la référence du Contrat Social à Sparte donne quelque crédit à tous ceux qui voient dans la volonté générale le masque du totalitarisme. La première partie de la Révolution n'est pas antimonarchique. Louis XVI lui-même n'a-t-il pas quelques affinités avec le parti philosophe ? J'aimerais avoir sur ce point l'avis de nos amis Girault de Coursac.

Pour Jean Dumont, en effet, le futur roi martyr est plus proche des beaux esprits que de l'Eglise, ce qui explique qu'il ne s'oppose pas à la spoliation et à la constitution civile du clergé. Il paiera de sa vie, il est vrai, son refus de la déportation du clergé. Tout n'est pas forcément clair dans le partage entre ce qui relève de la volonté royale d'engager une révolution nécessaire et ce qui relève déjà d'une entreprise idéologique qui en 1793, révélera son caractère essentiel. Mais il n'est pas douteux que la haine de l'Eglise est présente d'un bout à l'autre du processus révolutionnaire et qu'il n'est pas possible d'affirmer à son propos une solution de continuité entre 1783 et 1793.

Dans le domaine de la persécution et de la lutte contre l'Eglise, la Révolution française constitue comme dans d'autres domaines la matrice des révolutions ultérieures, notamment marxistes. C'est d'abord la spoliation que l'Eglise de France accepte comme le cardinal Wysinski et l'épiscopat polonais accepteront la leur du pouvoir stalinien. C'est ensuite la tentative d'organiser un schisme avec Rome pour créer des Eglises purement nationales. Mao opérera de façon identique en créant son Eglise patriotique. Dans une phase ultime, on promeut l'apostasie, le défrochage des évêques et du clergé.

Nous avons aussi oublié l'existence d'une Eglise nationale française séparée de Rome, avec un épiscopat schismatique, dont l'élection par la base est entièrement manipulée. Cette Eglise est en fait l'expression pure du jacobinisme militant et développe la politique de la pique sous la soutane. Nombre de ses représentants les plus autorisés abjurèrent leur foi et son influence ne cessera de décroître après une période de faste très relative. La grande majorité du peuple fidèle et du clergé, sans compter les évêques, a refusé de participer à l'entreprise. Ses effets seront malheureusement durables. Les régions les plus touchées sont encore aujourd'hui les plus déchristianisées, tant le traumatisme a été profond pour ceux qui en ont subi l'empreinte. Le département de la Creuse fournit l'exemple type de ce traumatisme. En 1789 c'est une région comparable à la Vendée, avec un clergé cultivé et digne, un enseignement catéchique soutenu, des confréries très nombreuses. «Or, par malheur, sans raison bien précise et contrairement à ce qu'il en fut dans des départements voisins du Limousin et de l'Auvergne, 70 % du clergé de la Creuse prononça en 1791 le serment constitutionnel. Par malheur aussi... l'évêque constitutionnel fut un extrémiste... le conventionnel Marc-Antoine Huguet, qui apostasia.»

Bonaparte avait bien senti la vanité de la tentative constitutionnelle. Il préféra traiter directement avec Rome, même s'il voulu mettre le Pape sous tutelle. La résistance de l'ensemble de l'Eglise de France empêcha que le pire se produise et permit la prodigieuse renaissance religieuse du XIX^e siècle. De Benoît Labre au curé d'Ars la transmission s'était faite héroïquement, au prix de centaines de milliers de victimes, au prix du martyre d'une bonne partie du clergé décimé sur les pontons de Rochefort, dans le bagne de Ré et celui de Cayenne. Il faut remercier Jean Dumont d'avoir rappelé cette page tragique de notre histoire, que le bicentenaire de 89 ne pourra effacer, à moins de sombrer dans l'imposture.

Gérard LECLERC

Jean Dumont - *La Révolution française ou le prodige du sacrilège* - Critérion, prix franco : 130 F
(1) Alfred Cobban - *Le sens de la Révolution française* - Prix franco : 75 F.

l'idéal du prince

Comment les intellectuels d'une des périodes les plus troublées de notre histoire - de l'avènement de Charles VI jusqu'à la réforme militaire de Charles VII 1380-1440 - ont-ils pu rester à ce point fidèles à la monarchie, malgré le gouvernement des oncles de Charles VI, la folie du roi la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, l'occupation anglaise le traité de Troyes, etc. ? La réponse à cette question est donnée par une étude fort intéressante de la littérature politique du temps réalisée par Jacques Krymen.

Deux volets à cette étude : quelle représentation idéale du prince se dégage-t-il de cette littérature ? Quelles conceptions du pouvoir monarchique soutend-elle ?

Des qualités du prince, tête du corps politique de la société, dépend la santé de ce corps. De là provient la constance d'un souci : celui de l'éducation du prince enfant. Confiée à un précepteur, chevalier et non clerc, cette éducation devait être religieuse - visant à donner au prince humilité - piété -, à lui apprendre à converser avec sa conscience - morale -. Pour éviter l'orgueil et l'oisiveté, il faut au jeune prince une discipline des plus sérieuses, lui montrer l'excellence de la lignée dont il est issu; parmi les modèles se détachent les figures de Charlemagne, saint Louis, et surtout Charles V -, intellectuelle - la renaissance des lettres depuis le XIIème siècle a doté la sagesse d'un nouvel attribut : la «sapience». Pour être sage, il faut être cultivé. Les lectures d'ouvrages religieux, moraux, historiques, politiques et militaires ont pour objet de préparer le jeune prince à la fonction royale qui nécessite également une initiation au métier des armes, aux règles de la chevalerie et à la pratique quotidienne du gouvernement.

Les auteurs des «Miroirs du prince» attendaient de cette éducation qu'elle permette au Prince accédant au pouvoir de manifester des vertus personnelles dont leur conception idéale n'est pas éloignée de celle des clercs : un renoncement personnel pour un plus grand dévouement au bien public. Elle devait également le doter des qualités de l'homme d'Etat. Retenons qu'alors se font jour de nouvelles exigences. A l'amour du roi pour ses sujets auquel s'ajoutait la nécessité de savoir inspirer la crainte pour rem-

plir sa mission, se greffe un impératif nouveau : la majesté. «en son for intérieur, il s'efforce d'approcher la perfection morale. Confronté à ses sujets, il doit apparaître dans toute sa majesté, grand et magnifique. Ces deux exigences ne sont pas incompatibles. L'une entoure la personne du Prince d'une auréole de sainteté, l'autre glorifie la fonction royale» (1).

Un tel modèle moral pour quelle finalité ? Du IXème siècle à la fin du Moyen Âge l'impératif est le même : un bon-prince est celui qui règne au service de la paix, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, et de la justice. Urgence plus réelle que jamais alors que le royaume est le cadre d'une guerre civile, livré aux grandes compagnies, que l'Eglise est secouée par le schisme et qu'Anglais et Français se livrent la guerre.

LE POUVOIR ROYAL

Inquiets de la menace d'effondrement de l'autorité royale, les auteurs de ce temps ont cherché à entretenir le loyalisme, la foi monarchique des sujets. Ils ont utilisé pour cela la tradition. Ainsi l'appellation de «Rex Christianissimus» devint-elle au XIVème et XVème siècles un titre réservé aux rois de France. Jacques Krymen interprète le fait comme le résultat d'une intense propagande de l'entourage de Charles V puis de Charles VI. Les liens qui unissent la monarchie française et la puissance divine sont constamment diffusés voire enjolivés : la Sainte Ampoule, les fleurs de lys, l'oriflamme. Roi «très chrétien», le roi de France est indépendant des puissances extérieures, premier prélat en son royaume, il peut exercer son autorité sur l'Eglise de France.



Pour assurer la continuité de l'Etat certains auteurs vont également être amenés à enrichir la théorie de la royauté en élaborant le concept de Couronne. Leur apport a consisté à donner un fondement juridique à ce qui n'était jusque là qu'inscrit dans les faits. Ainsi, Jean de Montreuil, confronté au début du XVème siècle à la reprise des hostilités avec l'Angleterre, fournit un fondement à l'exclusion des femmes et de leurs descendants dans la dévolution de la couronne, pour rejeter les prétentions anglaises à la couronne de France. En 1419, alors que le gouvernement du royaume est attribué au duc de Bourgogne Jean sans Peur, Jean de Terrevermeille prenait la défense des droits

du dauphin à la régence. Son argumentation établit que la couronne est dévolue au fils aîné par la seule force de la coutume. Il ne tient donc pas la couronne de son père. L'époque devait également affirmer l'inaliénabilité du domaine de la couronne. Charles V avait fait insérer une clause en ce sens dans le serment du sacre. Plutôt qu'une réalité, il s'agissait en tout cas d'une exigence de l'opinion contemporaine.

Ces principes seront transformés au siècle suivant en lois fondamentales : «Le XVIème siècle en dégagant l'idée d'Etat et de souveraineté, achèvera le travail entrepris». (2)

L'ouvrage de Jacques Krymen est dense et documenté. Il constitue une très bonne introduction à la pensée politique en France à la fin du Moyen Âge. Faisant la part entre l'intemporel et le circonstanciel, il permet au lecteur de se familiariser avec des auteurs dont les textes sont trop rarement publiés.

Philippe CAILLEUX

Jacques Krymen -Idéal du Prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge, étude de la littérature politique du temps- Ed. A. et J. Picard, 340 pages, prix franco : 170 F.

IMAGES

architecture sacrée

Vers les plus célèbres monuments du monde affluent aujourd'hui les touristes, là où jadis venaient des pèlerins. Touristes, que pouvons-nous comprendre de la beauté que nous contemplons ? Une série de films tente de nous ouvrir les yeux.

Il y a quelques années nous vous avons parlé des films de Paul Barba-Négra, que la télévision avait montrés à des heures tardives, ou que quelques-uns de nos amis ont pu voir en projections privées. Barba-Négra va enfin toucher un très large public grâce à FR 3 (chaque dimanche à 20 h 30, du 6 janvier au 24 mars).

A la rediffusion de ses chefs-d'œuvre consacrés au Mont Saint-Michel, ou à Paris, à ces mémorables présentations de Versailles et Reims qui peuvent être l'occasion d'une approche séduisante de la Monarchie, s'ajoute une série sur des monuments grecs, égyptiens, amérindiens. Le propos de l'auteur est de retrouver dans ces haut-lieux de la civilisation ce que les pèlerins d'autrefois y voyaient. «Chacun de ces monuments se propose à notre lecture comme un livre». Encore faut-il pouvoir dé-

crypter les signes «partiellement, sinon totalement oubliés». On le devine, cette redécouverte implique une vision mystique, dont la poésie agit même sur ceux qui la récusent le plus fermement. Sur le plan technique, la maîtrise de la lumière, des lectures inégalables par Michel Bouquet, constituent les atouts majeurs de ce spectacle inhabituel qui transforme ses spectateurs. Impossible par exemple, après avoir vu ces films, de regarder Paris comme avant.

F.A.

Paul Barba-Négra et Jean Phaure : «Architecture et Géographie sacrée», 13 janvier : le Mont Saint-Michel - 20 janvier : Notre-Dame - 27 janvier : Teotihuacan - 10 février : Le Serpent à plumes - 10 février : Delphes - 17 février : Egypte - 24 février : Le Pharaon - 3 mars : Reims - 10 mars : Osiris - 17 mars : Le Temple grec - 24 mars : Paris.

ACTION ROYALISTE

• PARIS - CONFÉRENCES DU MERCREDI SOIR.

Chaque semaine se tiennent les conférences-débat des «Mercredis de la NAR». Les conférences ont lieu dans les locaux du journal, 17, Rue des Petits-Champs, 75001 Paris, 4ème étage (Métro Bourse ou Palais-Royal) et commencent à 20 heures précises. L'entrée en est libre et gratuite.

Mercredi 9 Janvier. Immigration, Nouvelle-Calédonie, deux problèmes d'actualité brûlante qui nous amènent à nous poser la question : «Qu'est-ce qu'une nation?». Peut-on admettre en son sein diversité des peuples, des cultures, des religions ? Une nouvelle citoyenneté respectueuse des différences est-elle possible ? Conférence-débat animée par Bertrand RENOUVIN.

Mercredi 16 Janvier - Déjà fort connu pour son «Marie de Médicis» et son «Richelieu», Michel CARMONA récidive en publiant «La France de Richelieu». En partant de ce dernier livre, l'auteur nous présentera l'histoire vraie - plus passionnante qu'un roman - d'un homme et de son époque. Une invitation à réfléchir sur l'art difficile de gouverner les Français.

MESSE TRADITIONNELLE du 21 JANVIER - La messe pour Louis XVI sera célébrée le Lundi 21 Janvier à 12h30 en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (2 Place du Louvre - face à la colonnade).

A 13h45, repas amical au Relais du Sud-Ouest (154 rue St-Honoré, 1er étage) dans la limite des places disponibles.

• NANCY

Le samedi 12 janvier à 11 h, à l'occasion de la conférence qu'il donne sur le thème «La NAR et les restructurations industrielles», Emmanuel Mousset sera heureux de rencontrer abonnés et sympathisants au Café «l'Américain», place Maginot, à Nancy.

• FRANCHE COMTÉ

Vendredi 18 janvier, dîner-débat avec Bertrand Renouvin à Sampen, près de Dole, à 20 h au Restaurant-Chalet Mont-Roland.

Renseignements et inscriptions auprès de M. Claude Jeunier - 8 le Truchot Choisey - 39100 Dole. Tel. (84) 79.19.91.

• ANGERS

Jeudi 24 janvier à 20 h 30, conférence débat avec Luc de Goustine sur le thème «Réussir 89». Cette conférence aura lieu au Centre des Congrès, place Pierre Mendès-France à Angers.

La veille au soir à 21 h sur radio X, entretien avec Luc de Goustine : «de mai 68 au royalisme en passant par Soljénitsyne».

Pour tout renseignement sur la NAR en Anjou, écrivez à NAR, BP 253-49002 Angers Cedex.

• ALPES MARITIMES

Rectificatif : une erreur matérielle nous a fait indiquer dans le dernier «Royaliste» un numéro de Boîte postal erroné. Pour tous renseignements et prise de contact écrire à NAR. BP. 671.06012 Nice Cedex.

nos lecteurs sont conviés

GALETTE DES ROIS DE LA RÉGION PARISIENNE

qui aura lieu le

Samedi 26 Janvier
de 17 heures à 20 heures

dans les locaux du journal, 17, rue des Petits-Champs, 4ème étage (métro Bourse ou Palais-Royal).

A 17 h 30 : allocution de Bertrand RENOUVIN

ÉDITION

«monarchie et politique étrangère»

Dans la collection des «Cahiers de Royaliste», un nouvel ouvrage est mis en souscription, il renouvelle la doctrine monarchiste en matière de politique étrangère, avec brio et compétence.

A côté du «Lys Rouge» revue de débat interne et de «Cité» revue du débat avec les intellectuels, les «Cahiers de Royaliste» se veulent un outil de formation doctrinale. Il s'agit d'éditer des documents directement utilisables pour la formation politique des royalistes.

Avec le récent dossier «Monarchie et Démocratie» nous avons abandonné la formule des «mélanges» et des numéros à thème

pour offrir des études exhaustives, solidement charpentées, sorte de manuels du royaliste qui veut avoir «réponse à tout».

«Monarchie et Politique étrangère», Cahier de Royaliste numéro 15, a été rédigé par Yves La Marck, juriste de haut niveau et spécialiste des questions internationales. Cet ouvrage comptera environ 120 pages. Il paraîtra au printemps 85.

Prix de souscription : 50 F.

appel

Bien que nous nous efforcions d'en parler le moins possible, nos soucis d'argent restent pour nous une préoccupation constante. Sans la contribution de nos lecteurs nous n'existerions plus depuis longtemps ... Merci à tous ceux qui y pensent spontanément. Que les autres bondissent immédiatement sur leur chéquier !

Yvan AUMONT

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

M. HEDELIN : 19 F - B. LACAZE : 335 F - J. SOUMAGNE : 100 F - Y. PRIGENT : 50 F - B. BUILIEZ : 250 F - J.L. PILLET : 85 F - J.-P. CRETENET : 150 F - L. VEYRENC : 20 F - P. VENANT : 100 F - B. PIRIS : 50 F - Ph. CLAVEL : 120 F - G. LECLERC-GAYRAU : 100 F - Anonyme 78 : 35 F - P. JACQUES : 130 F - M. PINSOIN : 35 F - P.-A. RICHARD : 100 F - P. CERESO : 100 F - J. ADROVER : 35 F - René GIRARD : 100 F - D. RIETSCH : 135 F - A. EIDEL : 173 F - S. BIANCHI : 150 F - Mlle LACOUR : 60 F - J. BANC : 300 F - Mme AUBOYNEAU : 150 F - J.-L. LANHERS : 21 F - B. MOTHON : 100 F - J.G. PONTANEL : 100 F - A. LAZINIER :

100 F - Mme S. RIVES : 20 F - D. JOUCLA : 500 F - J. GONTHIER : 100 F - P. GASCOUIN : 100 F - J.-C. GUYOT : 35 F - J.-F. TRITSCHLER : 335 F - Th. SENCE : 35 F - J. de TREMEUGE : 84 F - G. GEMINI : 100 F - J.-C. LOPEZ : 14 F - Ano. Bruxelles : 400 F - M. HOCQUET : 30 F - C. DRAVIGNEY : 60 F - H. BOVANI : 14 F - Ph. LAGORCE : 55 F - J.-M. GURVIL : 50 F - HENRIET DU FRESNE : 25 F - Mlle C. DUBA : 40 F - C. MORY : 250 F - O. PFISTER : 100 F - E. OZENNE : 50 F - J.-C. DEYDIER : 100 F - J.-C. DUMONT : 35 F - F. GACOGNE : 35 F - H. BROUSSOLLE : 50 F - B. SONCK : 85 F - F. MANAL : 20 F.

Total de cette liste : 5.930 F

BULLETIN DE SOUSCRIPTION A RETOURNER A «ROYALISTE», 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

Nom/Prénom :

Adresse :

☐ souscrit exemplaire(s) de «Monarchie et Politique étrangère»

☐ commande les numéros suivants des Cahiers de Royaliste :

et verse pour cela 50 F x F
(pour le cahier N° 15)

CCP «Royaliste» 18 104 06 N Paris

Nous n'en finissons pas d'énumérer les crises qui nous inquiètent ou nous déchirent. Bouleversement des idées et des mœurs, effondrements économiques, contradictions dans l'Etat, dislocation sociale, et maintenant crise de la nation. Latente depuis des années, le débat autour de l'immigration et les événements de Nouvelle-Calédonie viennent la révéler brutalement.

Comme les autres crises, elle peut être mortelle; comme les autres, l'occasion d'une renaissance. Encore faut-il, pour surmonter l'épreuve, un effort de lucidité, le courage de renoncer aux idées reçues, aux solutions toutes faites. Si le gouvernement a fini par percevoir l'enjeu, en nommant pour la Nouvelle-Calédonie un médiateur intelligent, si quelques uns, dans l'opposition, osent dire que l'immigration est une chance pour la France (1), force est de constater que l'on s'efforce par ailleurs d'éluder les vraies questions.

Encore une fois, la classe politique se révèle inférieure à sa tâche. D'abord le parti dominant, par faiblesse d'imagination et parce qu'il raisonne à partir de concepts vieillissants. Mais surtout les partis d'opposition, et singulièrement celui qui se pose en héritier du gaullisme. Le respect d'un tel héritage, le souci de le maintenir vivant, devraient obliger à la réflexion et à la prudence. Tel n'est pas le cas. Pour reprendre à Le Pen sa clientèle, pour accroître les difficultés du pouvoir, le R.P.R. fait flèche de tout bois, au mépris des conséquences. Comme tout parti sclérosé, il mime son histoire passée, espérant la faire revivre. Fantasma algérien, fantasma du Treize Mai, dérisoire ou odieux. Comme tout parti fasciné par la puissance, il est prêt à tout oublier, à tout sacrifier pour quelques voix supplémentaires... aux élections cantonales.

HYSTERIE

Quand le R.P.R. brandit l'étendard libéral, on s'étonne et on doute, sans s'inquiéter outre mesure. Quand MM. Chirac, Pasqua et Debré s'enroulent dans les plis du drapeau, et crient à la trahison, c'est beaucoup plus grave. Ils se servent de leur réputation de patriotes et de serviteurs intègres de l'Etat pour imposer ou conforter une idée de la nation réduite, figée, et finalement dévoyée. Bernanos avait raison : il ne faut pas laisser aux professionnels du patriotisme le monopole de la patrie - ni même du discours sur la patrie. Loin de la grandir, et de la faire aimer, les attitudes martiales, les définitions dogmatiques et l'invocation du sol et du sang finissent par la faire hair. Nous avons connu autrefois l'hys-

la france en question

térie nationaliste, dont le général de Gaulle a libéré le pays, en donnant l'exemple d'un amour vrai de la France. Allons-nous retomber dans l'ancienne perversion ? Elle est tentante, parce que simple et rentable. Que les immigrés s'en aillent, ou qu'ils s'assimilent totalement ! Que les Kanaks se taisent, puisqu'ils sont les moins nombreux ! La Culture la Constitution, et même l'arithmétique viennent au secours de la «solution française». Par conséquent, ceux qui s'interrogent, protestent ou se révoltent ne peuvent être que de mauvais Français.

Le discours nationaliste a recouvert trop de retournements et de pures félonies pour ne pas être suspect. Ceux qui le tenaient avant le désastre de 1940 l'ont repris dans les mêmes termes, immédiatement après, pour une toute autre politique. Et ceux qui le reprennent ces jours-ci au nom de la tradition gaulliste oublient ce qu'ils ont dit et fait, avant et après 1958. Qu'importe, dira-t-on, s'ils ont raison aujourd'hui. Voire. C'est tout de même une bien curieuse conception de la patrie que celle fondée sur l'exclusion. Et par quel miracle les professeurs de patriotisme détiendraient, seuls, les éléments de la «solution française» ? Tirent-ils leur savoir de la pureté de leur ascendance, de l'histoire, de leur génie propre, ou de la constance de leurs engagements ? Ce ne serait pas la première fois que la droite patriotique ferait, en toute bonne conscience, douter de la France. En confondant la France et la caste militaire, elle a suscité les ambiguïtés et les drames de l'occupation. En confondant la France et l'Etat, elle a provoqué les réactions séparatistes. En se prenant elle-même pour la France, elle a semé la division. Si elle cède à la tentation de confondre la France et la «race», elle détruira le tissu même de notre pays qui est, depuis toujours, un mélange.

QUELLE APPARTENANCE ?

La crise de la communauté nationale ne vient pas des menées séparatistes ou de la présence des immigrés. Si des

Corses et des Mélanésiens s'insurgent, c'est que la France apparaît sous une forme mutilée et mutilante. Si la xénophobie fait rage, c'est que la France est trop incertaine de ce qu'elle est, et de ce qu'elle peut devenir. Elle ne fera pas ses forces dans la répression; elle ne retrouvera pas son identité dans l'exclusion; elle ne retrouvera pas sa vocation en se repliant sur son drapeau, sur ses lois électorales, sur son art de vivre, sur sa culture. Pendant huit siècles, la France a cru en elle-même sans avoir de drapeau national, image abstraite qui a remplacé un lien vivant. Plus longtemps encore, la France a existé sans uniformité de langue et de coutumes, en comptant, pesant et mesurant de mille manières. Elle a même réussi à survivre en se séparant des rois qui l'incarnaient, s'efforçant de combler leur absence par la religion de la nation, de la raison et du progrès. Mais la nation ainsi conçue a détruit la diversité et exige trop de sacrifices sanglants. Mais le progrès s'est révélé destructeur et la raison haineuse. Une certaine idée de la démocratie, individualiste et arithmétique (une voix = une voix) est elle-même en question comme on le voit en Nouvelle Calédonie (2). Quant à la culture et à l'art de vivre, dont M. Griotteray se montre si soucieux, ils sont en pleine évolution - sans d'ailleurs que les immigrés y soient pour quelque chose.

Par delà les définitions abstraites ou partielles, la France est à repenser, ou plutôt à retrouver, non dans des formes figées et déjà caduques, mais dans son identité et son projet afin qu'un nouveau mode d'appartenance à cette communauté puisse être vécu. C'est cette appartenance nouvelle qui est recherchée en Nouvelle-Calédonie, à travers la revendication de l'indépendance formelle. C'est une nouvelle citoyenneté qui est voulue par les jeunes immigrés, sans que celle-ci les oblige à renier leurs origines.

Pendant presque toute son histoire, la France a existé en reconnaissant des pouvoirs autonomes, des nations spécifiques, des cultures et des langues différentes. Il est vrai qu'elle était alors royaume. En les détruisant, en créant l'uniformité, en donnant d'elle une idée abstraite, elle a tué une part d'elle-même. La communauté française achèvera de mourir si elle refuse d'admettre, en son sein, la diversité des peuples, des cultures et des religions - et si elle n' imagine pas un pouvoir qui servirait de lien.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. Bernard Stasi - L'immigration une chance pour la France - Laffont.

(2) Cf les déclarations d E. Pisani à «Libération» du 18 décembre 1984.